

Qu'est-ce que le PACES ?

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un engagement du gouvernement du Québec visant à dresser un portrait de la ressource en eau souterraine du Québec dans le but ultime de la protéger, d'en assurer la pérennité et d'en favoriser une saine gestion. Ce défi prend toute son importance quand on considère que plus de 50 % de la population régionale s'alimente en eau souterraine.

Les objectifs sont :

- Améliorer les connaissances sur la ressource en eau souterraine en Chaudière-Appalaches;
- Produire une synthèse des connaissances appuyée par des cartes et une base de données;
- Léguer au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) des infrastructures de surveillance dans la région qui vont permettre de suivre l'évolution de la qualité et de la quantité de la ressource en eau souterraine;
- Soutenir la gouvernance et la gestion de la ressource, notamment par l'établissement de priorités régionales.

Trois phases de réalisation sont prévues :

- 1 – Collecte des données existantes (2012-2013);
- 2 – Travaux pour l'obtention de données complémentaires, dont échantillonnage d'eau, forages, levés géophysiques, installation de puits et mesure de propriétés hydrauliques (2013-2014);
- 3 – Analyse, synthèse et transfert de l'information (2014-2015).

Comment s'impliquer ?

La réalisation du PACES nécessitera la collaboration de la population de la Chaudière-Appalaches, surtout lors des travaux prévus en 2013-2014. Vous pourrez contribuer au projet en :

- Autorisant l'accès à votre propriété pour des levés géophysiques, des tests de paramètres hydrauliques ou des travaux de sondages et de forages;
- Permettant l'accès à votre puits pour qu'on y effectue la mesure du niveau d'eau et le prélèvement d'un échantillon qui sera analysé par un laboratoire accrédité (une copie des résultats vous sera alors transmise);
- Communiquant avec la coordonnatrice régionale pour proposer l'échantillonnage de votre puits ou pour toute information supplémentaire.

Le projet est mis en œuvre par l'Institut national de la recherche scientifique et les organismes de bassins versants (OBV) de la région de la Chaudière-Appalaches grâce à la participation financière du MDDEFP, de la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches et de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Les partenaires régionaux sont, en plus de la CRÉ et des OBV, huit MRC, les Fédérations de l'UPA et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Pour plus d'informations

Marie-Hélène Cloutier, Coordonnatrice régionale - Eaux souterraines

Pour les OBV de la région de la Chaudière-Appalaches

Téléphone : 418-389-0476

Courriel : paces_chaudiere-appalaches@cobaric.qc.ca

Page Web : en ligne bientôt – l'adresse vous sera communiquée !